

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

QUOI METTRE OU NE PAS METTRE



RIGIDBNY

Régie intermunicipale
de gestion intégrée des déchets
Bécancour–Nicolet–Yamaska

SOYEZ PRÊTS!

La collecte porte-à-porte des encombrants est l'un des services à la population qui permet de se départir de divers rebuts plus volumineux. Actuellement, ce service est offert quatre (4) fois par année et vise spécifiquement certaines catégories d'articles. De plus, il est important de mentionner que préalablement à la collecte, certaines consignes doivent être respectées. Visant à vous assurer une collecte des encombrants réussie, nous vous invitons à prendre connaissance de la présente documentation, laquelle pourrait vous éviter bien des soucis.

En cas de besoin:

- contactez-nous au **819-294-2999**
- visitez notre site web au **www.rigidbny.com**
- aimez notre page **Facebook/bac bleu**

4
COLLECTES
X ANNÉE



CE QU'IL FAUT SAVOIR



- La collecte des encombrants se tiendra le même jour que votre collecte des ordures ou des matières recyclables, mais dans les 2 cas, elle s'effectue à partir d'un camion différent. Assurez-vous que vos encombrants soient positionnés à côté de votre bac et non devant, de sorte à permettre la vidange du bac.



- Gardez à l'esprit que le temps de transfert dans le camion doit être court et que le matériel doit pouvoir être chargé par deux (2) hommes. Les articles trop lourds ne seront pas collectés.



- Les articles disposés dans une remorque ou dans une boîte de camionnette ne seront pas ramassés.



- Pour vous départir d'un tapis ou d'une toile ceux-ci doivent être roulés, attachés et d'une longueur maximum 2,5 mètres.



- Rappelez-vous que certaines matières ne sont pas acceptées à cette collecte. Consultez les pages 4-5-6 pour être bien informé au préalable de la collecte relativement aux matières refusées.

*Grrr!
Le camion de vidange
passe en premier.
Pas de collecte pour moi.*



*Roulé et attaché
c'est certain que
je vais partir.*



LES MATIÈRES ACCEPTÉES



Meubles rembourrés et de bois

- Divan, sofa, causeuse, fauteuil, pouf et tabouret
- Mobilier de chambre et de cuisine
- Matelas et sommier
- Tapis décoratif et domiciliaire attaché



Meubles de jardin et d'extérieur

- Ensemble de patio
- Module de jeu pour enfants en plastique
- Structure d'abri d'auto
- Structure de piscine hors terre, pompe et filtreur
- Toile de piscine en plusieurs sections attachées

CONSIGNES

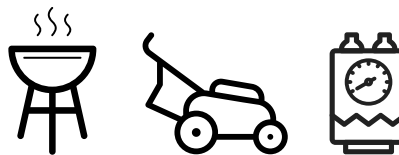
- Par respect pour le voisinage, et en raison que certains articles peuvent se gorger d'eau ou être dissimulés par la neige, nous vous sensibilisons à l'importance de sortir les gros rebuts uniquement la veille de la collecte. Ainsi vous contribuez à ce que votre milieu demeure propre en plus d'alléger le poids à être levé par les collecteurs...
tout le monde est heureux!
- Advenant que des articles soient mis en vente sur votre terrain, il est important que ceux-ci soient bien identifiés comme tels de sorte qu'ils ne soient pas collectés.



Électroménagers non réfrigérants

- Poêle, four et cuisinière
- Lave-vaisselle
- Laveuse et sècheuse

IMPORTANT: Lorsque cela est possible, les petits appareils électroménagers doivent être déposés dans le bac d'ordures.



Gros articles métalliques

- BBQ
- Tondeuse
- Réservoir d'eau chaude ou d'huile vide d'une capacité maximale de 250 gallons

Avant de les mettre aux encombrants:

Sachez que les écocentres de Saint-Grégoire et de Nicolet acceptent tous les articles dans cet encadré afin d'être recyclés et non dirigés à l'enfouissement.

Faites votre bout de chemin!

LES MATIÈRES REFUSÉES



MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

Le recyclage optimal de ces produits est pris en charge par l'organisme Arpe-Québec. Cet organisme coordonne toutes les activités nécessaires afin que les composantes de ces appareils soient ramenées sous la forme de matières premières. Ce programme prévoit aussi une ristourne aux points de dépôt, lesquels " dans le cas des écocentres municipaux " contribuent à financer une partie des services municipaux.

Quelques appareils refusés: écran d'ordinateur, tour d'ordinateur, imprimante, scanneur, fax, système de son, téléviseur, etc.



PNEUS

Les pneus automobiles sont pris en charge par le **programme des pneus hors d'usage**, lequel programme s'occupera de les collecter et d'assurer leur valorisation dans les règles de l'art. Pour vous départir de vos pneus usés, rien de plus simple! Il suffit de les confier à votre concessionnaire automobile, détaillant de pneus ou à votre garagiste et ce **tout à fait gratuitement**. Notez qu'il est aussi possible d'en disposer dans certains de nos écocentres. Visitez le www.rigidbny.com pour les découvrir.

PSSST! Les pièces d'auto ne sont pas acceptées, ex: pare-chocs, batterie, siège d'auto, freins, moteurs. Ces articles doivent être dirigés vers un recycleur automobile.



APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Les appareils réfrigérants contiennent des gaz qui contribuent au réchauffement climatique et à la détérioration de la couche d'ozone. Pour vous en départir adéquatement, vous devez les apporter à l'un de nos écocentres afin que nous les acheminions vers un recycleur accrédité.

Quelques appareils refusés: air climatisé, congélateur, réfrigérateur, déshumidificateur, thermopompe, machine à eau, etc.

Je le sais...
Je n'ai rien à
faire là!



LES MATIÈRES REFUSÉES



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les RDD ne doivent jamais être disposés avec les ordures ou les encombrants. Ces produits sont susceptibles d'occasionner de gros problèmes s'ils sont compressés ou s'ils sont mélangés avec d'autres matières ou liquides (incendies, émanations, explosions, etc.). C'est en étant informé de ces problématiques que tous comprennent qu'il est important de les apporter dans les lieux prévus à cet effet.

Quelques exemples de RDD: chlore de piscine, algicide, herbicide, pesticide, produit nettoyant ménager, diluant à peinture, etc.

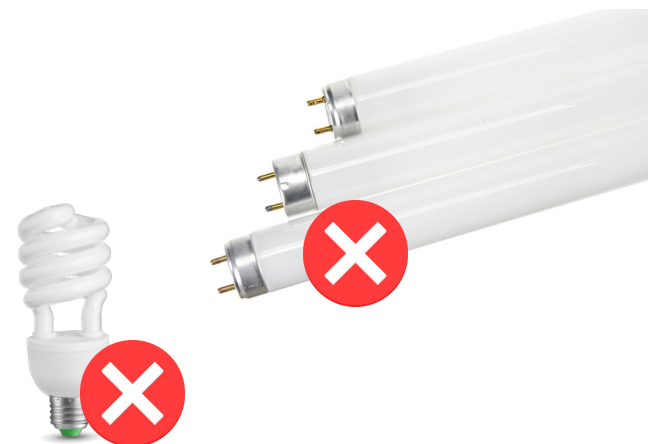


MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les matériaux de construction ne sont pas acceptés dans la collecte des encombrants. Pour en disposer, il est nécessaire de les apporter à votre écocentre afin qu'ils puissent être acheminés vers un centre de tri pour matériaux de construction.

Quelques exemples de matières refusées:

- Armoires de cuisine et comptoir
- Bains, douche, toilette, lavabos
- Bois de charpente, palette de bois et gypse
- Béton, brique, pierre, roche
- Bois, brique
- Etc.



AMPOULE FLUOCOMPACTE ET TUBE FLUORESCENT

Sur le territoire de la RIGIDBNY, les ampoules fluocompactes doivent être apportées aux écocentres en raison que celles-ci contiennent du mercure. Nos équipes se chargeront de les confier à l'organisme Laurentide Re-sources visant à assurer leur recyclage.



LES MATIÈRES REFUSÉES



BOÎTE DE CARTON

Quoique cela soit fort malheureux, il arrive encore trop fréquemment que des boîtes de carton se retrouvent dans les déchets. Puisque celles-ci sont recyclables, elles ne seront pas collectées.

Pour en disposer adéquatement:

- Les défaire et les mettre dans votre bac de recyclage.

PSSST! Avec un exacto cela ne vous prendra que quelques minutes.

- Les apporter à l'écocentre Nicolet puisqu'un conteneur dédié au carton est à votre disposition.



SACS DE DÉCHETS

Pour en disposer adéquatement:

- Les mettre dans votre bac d'ordures.

PSSST! Nous vous encourageons à diriger vos meubles, vêtements, jouets, articles de cuisine et autres objets en bon état vers un organisme de la région.



NOS ÉCOCENTRES VOUS ATTENDENT!

❄ Site fermé en hiver pour certaines matières à l'exception de l'écocentre de Saint-Grégoire.

”

ÉCOCENTRE NICOLET

Adresse:

1061, Monseigneur-Gravel

Horaire:

Mardi et Mercredi : 13h à 17h

Jeudi: 13h à 19h

Vendredi et Samedi: 9h à 15h

ÉCOCENTRE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Adresse:

163, route 218

Horaire:

Jeudi: 13h à 19h

Vendredi et Samedi: 9h à 15h

ÉCOCENTRE ST-GRÉGOIRE

Adresse:

18055, rue Gauthier
(secteur Saint-Grégoire)

Horaire:

Mardi et Mercredi : 13h à 17h

Jeudi: 13h à 19h

Vendredi et Samedi: 9h à 15h

Horaire hivernal:

Samedi: 9h à 15h

ÉCOCENTRE SAINT-LÉONARD-D'ASTON

Adresse:

444, de l'Exposition

Horaire:

Mercredi et Jeudi: 13h à 19h

Vendredi et Samedi: 9h à 16h

ÉCOCENTRE SAINTE-EULALIE

Adresse:

759, des Bouleaux

Horaire:

Jeudi: 13h à 19h

Vendredi et Samedi: 9h à 15h

ÉCOCENTRE MANSEAU

Adresse:

Au bout de la rue Sainte-Marie

Horaire:

Jeudi: 13h à 19h

Vendredi et Samedi: 9h à 15h

Actuellement, votre Régie travaille à standardiser les matières acceptées sur chacun de ses sites. Visant à vous éviter de fâcheuses situations, nous vous invitons à consulter notre site web au **www.rigidbny.com**.

*Cependant!
Je ne m'occupe pas
des matériaux de
construction*

ÉCOCENTRE SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL

Adresse:

1471, Rang Saint-Pierre

Horaire:

Jeudi: 13h à 19h

Vendredi et Samedi: 9h à 15h

